

L'auteur devoit prouver cette assertion par des témoignages désintéressés, il éprouveroit de l'embarras; mais pour le ton de morgue & d'injure qui accompagne cette imputation, il ne le justifiera par aucune raison (a). —
 T. 19, p. 546. " Cet homme sage (le duc de Parme) bien éloigné des idées gigantesques de Philippe II, ne se prêtoit qu'à regret à l'entreprise chimérique de son maître. Cependant comme on risquoit tout à ne point approuver *ce despote altier &c* „ Toutes ces belles épithetes sont prodiguées à Philippe pour avoir secouru les Catholiques de France; ce n'est pas au moins l'historien de l'Eglise qui devoit en témoigner le plus de mécontentement (b). Mais n'insistons pas davantage sur cet article. Consentons de bonne

(a) Rendons justice aux écrivains espagnols, belges, allemans &c, qui ont eu à se plaindre des François. Ils ont pu parler avec quelque chagrin des Rois qui ont ravagé leur patrie; mais ils ont respecté leur personne, & ont reconnu leurs bonnes qualités quand ils en ont eu. Ils n'ont pas cru que la rivalité des nations étoit un titre qui légitimoit les injures. Comparez la manière dont ils ont parlé de Louis XIV, avec celle dont l'abbé B. & ses guides parlent de Charles-Quint; & vous aurez matière à réflexion sur le caractère des peuples

(b) Autrefois les Catholiques françois étoient bien éloignés d'envisager de cette sorte la conduite de Philippe. François II, Charles IX, Henri III, lui savoient gré, comme de raison, tantôt des secours puissans qu'ils en recevoient, tantôt d'une conduite paisible & amicale